



J'habite dans un HLM et plusieurs de mes voisins fument dans l'ascenseur et la cage d'escalier..

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 23 septembre 2009

Bonjour,

Étant non fumeur et sportif, je suis très content de la nouvelle loi ! Néanmoins il semble que son application soit plus difficile dans les immeubles d'habitations... J'habite dans un HLM et plusieurs de mes voisins fument dans l'ascenseur et la cage d'escalier, et une personne en particulier reste dans la cage pour fumer, ce qui enfume complètement, la fumée s'infiltre et rentre chez moi ! J'ai parlé à deux de ces messieurs pour leur dire que la fumée me gênait... Et leur colère a jailli ! C'était moi l'emmerdeur... Alors je n'ai pas tenté de nouveau de leur parler... J'ai parlé plusieurs fois au gardien à ce sujet, il me dit qu'il fait tout ce qu'il peut, et je crois que tout ce qu'il peut, c'est mettre des affiches... Donc il y a des affiches, 2 dans l'entrée du hall et 2 dans l'ascenseur ! Malgré cela c'est enfumé tous les jours... C'est très difficile de supporter ça. Que puis-je faire ?

Merci d'avance.

Réponse :

Vous devez informer votre bailleur par courrier recommandé avec avis de réception. Si ses interventions ne sont pas suffisantes, vous pourrez faire appel à une [juridiction de proximité](#), mais il vous faudra démontrer qu'il s'agit d'un trouble anormal de voisinage.

Vous pouvez également [déposer une plainte](#) entre les mains du procureur de la République